



## La Mairie de Trainou recrute

### Un/une animateur/animateur

### Contractuel(le) pour l'année scolaire 2022/2023

Emploi non permanent à temps non complet, CDD du 01/09/2022 jusqu'au 07/07/2023

La commune de Trainou est en charge du temps périscolaire du midi à l'école élémentaire (environ 180 enfants le midi).

De 11h30 à 13h30, les animateurs sont en charge de l'animation et la surveillance des enfants ainsi que de l'accompagnement des groupes jusqu'au restaurant scolaire (2 services par midi).

Cadre d'emploi des Adjoints d'animation

Poste à pourvoir : immédiatement

Lien hiérarchique direct avec l'agent chargé des affaires scolaires



#### **Missions principales :**

Animation et surveillance dans les cours ;

Déclarer et respecter les procédures en cas d'incident et d'accident ;

Elaboration avec l'équipe d'un projet pédagogique sur l'année scolaire ;

Mise en application des activités décidées avec l'ensemble de l'équipe d'animation ;

Respect du règlement intérieur du temps méridien : permis à points, la mission consiste à remplir une fiche incident lorsque des points ont été retirés.

#### **Compétences requises :**

Savoir gérer des enfants de 6 à 12 ans avec patience dans le respect et la bienveillance ;

Savoir gérer les conflits ;

Aptitude à travailler en équipe ;

Capacité relationnelle.



#### **Diplôme**

BAFA (ou équivalence) serait un plus

#### **Les horaires de travail :**

11h30-13h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire

35 heures dans l'année destinées à la préparation des projets, réunions, travail administratif lié au permis à points soit 1h par semaine.

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Julie MALASNE, Secrétaire Générale au 02.38.65.44.76**